

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(21\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin au chef de bataillon du génie de La Fère, 14 août 1880](#)

Jean-Baptiste André Godin au chef de bataillon du génie de La Fère, 14 août 1880

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (21)

Collation 2 p. (173r, 174r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin au chef de bataillon du génie de La Fère, 14 août 1880, Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 25/12/2025 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/50301>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Famillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [14 août 1880](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Famillistère

Destinataire [Chef de bataillon du génie de La Fère](#)

Lieu de destination La Fère (Aisne)

Scripteur / Scribeur [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Sur la construction du pont du Familistère sur l'Oise. Le chef de bataillon du génie de La Fère a établi le 6 août 1880 une contravention à l'encontre de Godin. Godin lui explique qu'il a été autorisé le 14 juin 1880 à construire un pont sur l'Oise en remplacement du pont en bois, que le préfet, alerté par lui après réception de la contravention, lui a répondu que Menche de Loisne était absent, et que les travaux sont arrêtés en attendant la décision de la commission mixte. Il fait valoir le préjudice subi à cette occasion par l'usine du Familistère.

Mots-clés

[Construction](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Menche de Loisne, Henri Marie Joseph \(1824-1903\)](#)
- [Séblin, Charles \(1846-1917\)](#)

Lieux cités [Guise \(Aisne\) - Familistère : pont sur l'Oise](#)

Notice créée par [Pauline Péliissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Genève le 14 Mars 1840

173

Monsieur le Chef de Bataillon
du Génie, à La Côte,

Vous m'avez fait l'honneur de
m'écrire le 6^e pour me faire part d'une
contravention commise par moi sans le
savoir.

J'avais, dès le 9 Mars dernier, demandé
à M. le Préfet l'autorisation de construire
un pont sur l'Orce, en remplacement du
pont de bois qui y existait. Cette autori-
sation m'a été délivrée par arrêté en
date du 14 Juin, conformément aux
plans que j'avais produits.

Aussitôt réception de votre lettre,
j'ai fait part à M. le Préfet de la con-
travention dans laquelle je me trouvais
placé. Il me répond aussitôt lui que
M. Menche de Lionne est absent et
qu'aussitôt son retour celui-ci avisera
à remplir les formalités oubliées.

Depuis votre lettre, mes travaux
sont arrêtés; le Matériau du pont est sur
les lieux; en attendant la décision de

la commission, vient, j'ai dû renvoyer
 les subits chargés de franchir le pont.
 Mais continuons, Monsieur le
 chef de bataillon, quel préjudice cela
 me cause et combien il est onéreux
 pour mon établissement d'être privé
 d'une voie de communication qui en
 est indispensable.

J'espère donc que vous voudrez
 bien hâter la décision à intervenir.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le
 chef de bataillon, l'assurance
 de ma parfaite considération.

Ludovic